

Surprises aux États généraux

Gilles Marsolais

Number 126 (1), 2008

Les Seconds États généraux du théâtre

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/23939ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marsolais, G. (2008). Surprises aux États généraux. *Jeu*, (126), 115–120.

Malgré son investissement acharné dans le projet de la Centrale, David Lavoie affirme, d'une manière qui peut sembler un peu paradoxale, « ne pas y tenir bec et ongles ». « En fait, dit-il, si je suis arrivé avec une telle proposition, c'est pour pallier une carence majeure dans le processus de la diffusion théâtrale. Évidemment, si les théâtres institutionnels développaient des salles secondaires et appuyaient les créations qui vont là, ce serait aussi une autre manière intéressante de favoriser l'«écosystème». Cela permettrait, par exemple, de mettre en lien de jeunes artistes avec une famille d'artistes. » Certes, mais, pour le moment, cette utopie ne semble pas près de mourir. C'est ce qui explique sans doute l'accueil chaleureux qui fut réservé à la proposition 58 : rassembleuse, elle recèle l'espoir de voir enfin encouragée et concrètement soutenue la jeune génération. j

GILLES MARSOLAIS

DOSSIER

Surprises aux États généraux

Gilles Marsolais lors de l'atelier 3B, où la proposition 73 a été présentée.

Photo : Mathieu Rivard.



Les cinquante premières propositions soumises aux participants lors des États généraux ne contenaient aucune surprise. Elles reflétaient les revendications traditionnelles du milieu et les spécificités de chaque groupe. Le Conseil québécois du théâtre (CQT) a écouté le milieu et s'en est fait le reflet. La démarche ne se prêtait donc pas à l'éclosion d'un grand projet mobilisateur ; comme chacun avait travaillé, parfois héroïquement, pour obtenir ce qu'il avait, personne ne semblait prêt à prendre position au-delà des enjeux bien connus. On a même parlé d'une « liste d'épicerie » à propos de ces propositions, tant il est vrai que les gens de théâtre doivent souvent se battre pour le pain et le beurre.

Le temps n'était pas à l'autoévaluation, encore moins à l'autocritique. On pourrait résumer en gros le « message » des cinquante propositions initiales comme suit : les gens de théâtre sont passionnés, généreux et compétents, mais limités dans leur création par les moyens de fortune avec lesquels ils doivent travailler, faute d'un appui suffisant des pouvoirs publics. On le savait déjà, mais il fallait le rappeler collectivement, pour frapper fort aux portes gouvernementales dont les gardiens sont souvent atteints de surdité.

Les surprises sont venues des ateliers qui pouvaient présenter de nouvelles propositions, et celles-ci portaient les numéros 73, 74 et 72, dans l'ordre du surprenant.

Proposition 73

Martin Faucher, président du CQT, s'était déjà prononcé contre l'idée de créer une compagnie de répertoire au Québec. Aussi était-il surprenant de le voir proposer et défendre avec brio l'implantation de « deux ensembles » théâtraux, en citant l'exemple de compagnies européennes, allemandes notamment, comme modèles à suivre. C'était dans l'atelier 3, où je voulais proposer une « étude » sur ce sujet. J'étais très heureux d'être débordé sur ma gauche.

La discussion de plus d'une heure dans cet atelier, qui regroupait un large éventail de la pratique théâtrale, fut animée et éclairante, chacun ayant le temps d'y faire valoir ses appréhensions ou ses enthousiasmes. Outre Martin Faucher, les plus fervents furent Paul Lefebvre et moi-même¹; nous avons cité notamment le Shaw Festival et le Stratford Festival de nos voisins ontariens, comme exemples de réussites dont on pourrait s'inspirer.



Les participants de l'atelier 3B, où la proposition 73 a été présentée.

Photo : Mathieu Rivard.

Au fil des échanges, les appréhensions tombèrent et, au moment du vote, la proposition fut adoptée à l'unanimité. Il s'agit d'une unanimité historique, car, pour la première fois, un groupe très représentatif disait oui au rêve de Jean Gascon, de Paul Hébert et de bien d'autres, qui fut présenté ainsi :

Afin de réaliser le plein potentiel des créateurs du théâtre québécois, que soient créés et dotés de fonds conséquents provenant d'argent neuf deux ensembles théâtraux d'envergure (un à Québec et un à Montréal) ;

Que ces ensembles théâtraux, inspirés de modèles canadiens et européens, regroupent des artistes de toutes les générations et de toutes les régions travaillant à temps plein à créer et à produire du répertoire québécois et universel ;

Les membres et la direction de ces ensembles sont engagés pour des durées déterminées.

Il s'agit d'une vaste proposition mobilisatrice, bien au-delà des intérêts immédiats de chacun. Mais il restait deux inconnues : la façon dont le Conseil la présenterait en plénière et le sort que l'assemblée lui réserverait.

1. Voir mon article « Pratiques théâtrales : vers de nouvelles avenues », dans *Jeu* 109, 2003.4, p. 88-95.



L'unanimité à propos de la proposition 74, sur le soutien aux institutions phares, « indique que les petites et moyennes compagnies admettent que les plus grosses, loin de détourner leur soutien public, peuvent servir de locomotives pour l'ensemble du milieu ». Le Théâtre du Nouveau Monde.
Photo : Serge Langlois.

Proposition 74

On m'a dit que la proposition 74 avait fait en atelier l'objet de vifs débats et qu'au moment du vote plusieurs participants s'étaient abstenus. Finalement, la proposition a été adoptée avec dissidence :

Que les conseils des arts soutiennent massivement les compagnies et les institutions phares afin de leur permettre de réaliser des projets artistiques de grande envergure, créant ainsi des pôles de création inspirants, accueillants et éclairants pour l'ensemble du milieu; ce soutien massif ne doit pas se faire au détriment des autres compagnies.

Cette proposition favorise surtout les grandes compagnies, souvent perçues comme dévoreuses

de subventions. On se rappellera qu'aux premiers États généraux, un affrontement majeur avait opposé les compagnies « institutionnelles » et le reste du milieu. Comment cette proposition serait-elle reçue par l'ensemble du milieu vingt-cinq ans plus tard ? Surprise à venir.

Proposition 72

Cette proposition ne touchait pas directement la pratique théâtrale, puisqu'elle se référait à la formation :

Que, prenant acte de l'échec des États généraux sur la formation en art dramatique en 1989, et reconnaissant la nécessité de porter une analyse sur la formation professionnelle en théâtre, le CQT mette sur pied un comité de réflexion sur la cohésion et la complémentarité dans la formation théâtrale au Québec.

La nuit et l'assemblée plénière

Durant la nuit précédant l'assemblée plénière, les responsables ont décidé de reléguer ces trois propositions à la toute fin du cahier et d'en proposer le dépôt pour examen et décision ultérieure par le CQT. D'ailleurs, selon l'horaire prévu, ces propositions n'auraient même pas pu être présentées en plénière, mais, à l'heure de clôture, quelqu'un a proposé une prolongation de deux heures (oui, deux heures!), que l'assemblée a acceptée, et qui, dans les faits, a été largement dépassée. Martin Faucher fit en sorte que les propositions 73 et 74, replacées dans leur ordre normal de présentation, soient débattues et votées.

Sur la proposition 73 concernant les deux nouveaux ensembles théâtraux, certains praticiens (je préfère ne pas les nommer) ont tenu le traditionnel discours de la non pertinence de telles entreprises, alors que les compagnies existantes manquent de moyens, en arrachent, etc. D'autres ont plaidé en faveur de la proposition, comme Olivier Kemeid (un jeune), qui déclara : « Je fais mien le rêve de Paul Hébert », et Pierre MacDuff (un toujours jeune), qui, avec sa verve caustique, ramassa les défaitistes et les nés pour un petit pain. Mise au vote, la proposition fut adoptée à la

majorité, mais cette majorité aurait été beaucoup plus forte, à mon avis, si tous les praticiens avaient participé à l'atelier qui en a longuement et calmement débattu. En plénière, le risque était grand. Mais le pari fut gagné, à la surprise de plusieurs.

La proposition 74, sur le soutien aux institutions phares, fut votée à l'unanimité après une brève discussion. Cette unanimité, surprenante à première vue, indique que les petites et moyennes compagnies admettent que les plus grosses, loin de détourner leur soutien public, peuvent servir de locomotives pour l'ensemble du milieu, comme on le voit dans les pays européens où l'art et la culture sont considérés comme des trésors nationaux. Dans l'euphorie du moment, Martin Faucher surprit l'assemblée en déclarant qu'il était bien prêt à laisser tomber la proposition 73 sur les ensembles théâtraux, maintenant que la 74 sur les compagnies phares était adoptée. La présidente de l'assemblée lui rappela que la proposition 73 était bel et bien votée et qu'elle était là pour rester.

Il faudra suivre de près l'évolution de ces deux propositions. Quelles énergies et quelles ressources le CQT consacrera-t-il à leur réalisation ? Si les gens du milieu y croient vraiment, ils devront mettre de la pression sur le CQT pour en promouvoir la réalisation. Mais, dans le cas des deux ensembles théâtraux, on devra se méfier d'institutions créées par l'État qui seraient très bureaucratiques. Si cette proposition représente vraiment la volonté de la base, il faut que ce soit la base qui en prenne l'initiative et qui force les pouvoirs publics à emboîter le pas, comme les Brind'Amour, Gascon, Roux, Groulx, Hébert, Graton, Pelletier et Duceppe l'ont fait en leur temps. C'est un grand dossier à suivre.

La proposition 72 sur la formation fut la dernière débattue à la fin du marathon. D'entrée de jeu, les proposeurs acceptèrent d'en retirer le préambule sur « l'échec des États généraux sur la formation en art dramatique en 1989 », qui dénotait une méconnaissance des faits. Ainsi présentée, la proposition fut facilement adoptée. Pour ma part, comme membre du Comité d'enquête sur la formation théâtrale au Canada (Rapport Black, 1977), membre du Comité organisateur des États généraux sur l'enseignement du théâtre (1989), membre du Conseil supérieur de la formation en art dramatique (CSFAD) de 1992 à 1998 et professeur d'art dramatique durant une quarantaine d'années, je fus à la fois surpris et heureux de cette proposition. Car, au risque de remettre en question des pratiques établies, il est temps de porter un regard critique impartial sur l'enseignement de l'art dramatique au Québec, regard que le CSFAD, lié de trop près aux écoles, ne pouvait porter.

Il n'est pas question de mettre en doute la qualité des écoles ; elles sont toutes bonnes et peuvent toutes s'enorgueillir d'avoir formé des artistes de premier plan. La



L'école nationale de théâtre,
rue Saint-Denis. Photo : Serge Langlois.



Photo : Mathieu Rivard.

proposition 72 invite à réfléchir sur « la cohésion et la complémentarité dans la formation théâtrale au Québec ». Cela veut dire répondre, par exemple, aux questions suivantes. Comment les écoles, qui produisent quelque soixante-quinze nouveaux comédiens par année, devraient réagir devant le goulot d'étranglement qui attend ces jeunes ? Pourquoi la formation en mise en scène, tant souhaitée par le milieu, ne peut accueillir qu'un seul candidat par année ? Les structures de gestion des différentes institutions correspondent-elles aux exigences d'écoles d'art ? La concentration de cinq écoles sur six dans la grande région métropolitaine est-elle bénéfique ? La formation continue, si nécessaire aujourd'hui, reçoit-elle l'appui qu'elle mérite ?

On sait que toutes les écoles font à peu près la même chose au même niveau. Ne pourrait-on pas envisager une spécialisation des écoles ? Ne devrait-on pas insister davantage sur les différents niveaux d'apprentissage et favoriser (voire imposer) l'arrimage entre les écoles et les compagnies de théâtre ? Comment les écoles pourraient-elles résister à la boulimie pédagogique (des semaines de plus de 40 heures de cours) qui les afflige et laisse peu de place à l'autonomie des étudiants ? La liste pourrait s'allonger encore.

En somme, il faut reprendre les questions posées dans le Rapport Black², il y a trente ans, et en trouver les meilleures réponses pour notre temps.

Vivement la suite

C'est la suite qui sera intéressante et, sans doute, surprenante. Que fera le CQT de ces trois propositions qui, par leur ampleur et leurs implications, risquent de bousculer le milieu si on veut vraiment les réaliser ? On sera peut-être tenté d'en retarder la mise en œuvre ou de les laisser mourir au feuilleton. Ce serait bien dommage.

Une chose est certaine : la qualité et le dynamisme de notre théâtre méritent plus (beaucoup plus !) de soutien des pouvoirs publics, surtout quand on sait, comme de nombreuses

2. Voir mon article, « Le Rapport Black revisité », dans *Jeu* 100, 2001.3, p. 86-93.

études l'ont montré, que l'argent consacré aux arts et à la culture produit plus que celui injecté dans tout autre secteur. Il faut que les pouvoirs publics changent l'échelle de leur soutien au théâtre et aux autres arts, pour encourager à leur juste mérite ces activités non polluantes, dynamiques et rassembleuses. Comme l'écrivait récemment le président de l'Union des artistes, Raymond Legault, il ne s'agit plus de « subventionner » les arts, il faut y « investir ». j

ERIC JEAN

Des enjeux majeurs pour le milieu du théâtre

J'ai été surpris et choqué par la proposition 73. Je ne comprends vraiment pas pourquoi il faudrait créer deux nouveaux grands théâtres institutionnels. En fait, j'ai été choqué que l'on ait présenté la proposition 73 avant la proposition 74, qui demandait l'augmentation du soutien aux institutions phares. C'était illogique, presque indécent, et c'est ce que j'ai essayé de dire ce samedi soir 20 octobre. Selon moi, le Québec a ces institutions : il faut simplement leur donner les moyens d'exercer leur mission. Le Quat'Sous, le TNM, le Trident, ce sont des producteurs. C'est notre travail d'engager des gens qui ont beaucoup d'expérience comme Mérédith Caron, Claude Goyette, Alain Lortie. Il est de notre responsabilité de donner des outils à ces personnes pour qu'elles puissent pleinement exercer leur art. Il faut simplement nous donner les moyens de le faire. La proposition 73, c'était une façon de dire aux institutions déjà en place : « Vous ne faites pas votre travail comme il faut. On ne comprend pas ce que vous faites avec vos institutions. » C'est ce qui m'a heurté.

Tenter de recréer Stratford ici, c'est déconnecté de la réalité d'aujourd'hui. Il s'agit d'une autre mentalité, d'une autre école, d'une autre façon de faire... Il y a déjà eu des artisans, des tailleurs, des chapeliers au TNM et au Trident. Il faut les ramener, s'en donner les moyens, ce qui ne nécessite pas de nouveaux théâtres, de nouveaux outils. Le milieu a plutôt besoin de lieux comme la Centrale, où les gens peuvent faire leurs premières armes. Il y a déjà un théâtre national, le CNA, et il est de sa responsabilité d'assurer la transmission des savoirs du côté des métiers de la scène.

On voudrait qu'il y ait toujours un Molière ou un Shakespeare à l'affiche, mais ce souhait ne correspond pas à la sensibilité actuelle. Le public n'y tient pas, les créateurs non plus. Si les théâtres devaient prolonger les représentations des classiques à cause de la demande, ce serait différent. Même si on avait deux nouveaux grands lieux qui présenteraient du théâtre de répertoire, il n'y aurait pas plus de monde dans les théâtres. Je n'y crois pas.